



Bruxelles, le 04 février 2016
EEAS/PM/BS/dc(2016) 706749 Ares

**NOTE A L'ATTENTION DE M. BJORN LARSSON,
DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES**

Objet: Concours internes au SEAE

Le SEAE a décidé d'organiser, suite à la décision prise par la Commission, des concours internes dont l'objectif est double : permettre à quelques agents contractuels travaillant en son sein d'être titularisés et offrir une perspective d'avancement de grade à quelques collègues AST.

Le regroupement syndical NEAR est en faveur d'une telle initiative qui met en pratique une disposition du nouveau statut des fonctionnaires entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

Si l'on ne peut donc que se réjouir de la tenue rapide de tels concours, en revanche, la déception est grande au vu du nombre de lauréats, une douzaine, tous profils confondus.

Or, ce concours interne est présenté comme une mesure sociale pour les 40+20 collègues agents contractuels dont le contrat prend fin le 31 décembre 2016 ou au tout début de l'année 2017.

Au vu du faible nombre de lauréats, peu de collègues agents contractuels auront ainsi la possibilité de pérenniser leur emploi. Le nombre de postes est particulièrement bas pour le concours AST 4 si l'on tient compte du fait que des collègues fonctionnaires AST ou des AT pourront également concourir. Le chiffre de douze lauréats est bien inférieur à ce que les règles pourraient permettre.

Autre déception : le SEAE offre aux agents contractuels de groupe de fonction IV la seule possibilité de concourir pour devenir AST 4. Contrairement à l'approche pratiquée par la Commission, aucun concours au niveau AD 5 n'est envisagé.

Cette position du SEAE aggrave le déclassement professionnel subi par une partie du personnel du service.

Les quelques rescapés de cette sélection se verraient offrir, si l'avis de concours devait rester en l'état, une relégation dans un grade inférieur alors qu'ils exercent actuellement des fonctions de Desk géographique ou thématique.

En amont de la prochaine réunion de dialogue social sur ce sujet, dont nous saluons la tenue, nous voudrions donc vous faire part d'une série de points qui méritent d'être approfondis :

- Le nombre de personnes potentiellement éligibles à concourir et leur ventilation par catégorie de personnel (AST ou agent contractuel) ;
- Nous vous demandons de prévoir plus de postes en prenant en compte le nombre de fonctionnaires qui peuvent concourir et de raisonner sur plusieurs années, par exemple 2014-2015-2016 ;
- Nous proposons l'organisation d'un concours interne au niveau d'AD5 ;
- La périodicité des autres concours internes à venir d'ici 2020. Nous demandons que cet exercice soit renouvelé tous les deux à trois ans.

 {Signé}

P.Mavromichalis & Bertrand Soret
Co-coordonateurs de NEAR you

Cc : L.Colucci; Comité du Personnel, EEAS PLUS, EEAS Union Syndicale, EEAS The Union, EEAS NEAR.